

N° 0099/VD/FD/2017

Paris, le 3 octobre 2016

PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR DU SAMEDI 30 JUILLET 2016

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal du Comité Directeur du 15 juillet
 - Echanges sur ce qui sera présenté aux clubs d'Elite 1 et 2 à la réunion de 11h00
 - Points par les Présidents des Départements
 - Validation des présidents de Commission et binômes
 - Validation de la composition des Commissions (pour autant que ce soit possible)
Sur ces 2 points, il est demandé aux Présidents de Département de travailler les propositions avec les présidents de Commission pressentis lors de la réunion pré-Comité Directeur du 15 juillet.
 - Validation de la composition des Commissions Disciplinaires
 - Mode de fonctionnement interne au comité directeur et avec les commissions
 - Délégations du Comité Directeur au Bureau Exécutif
 - Examen des règlements généraux de la fédération et de la LER et des instructions financières
 - Questions diverses :
Proposition du CNOSF concernant le dossier de l'AS CARCASSONNE
-

Séance du Matin 9h/11h: quorum atteint

Membres présents :

Mathieu Khedimi, Colette Tignères, Jean-Christophe Vergeynst, Jacques Jorda, Michel Jourdan, Daniel Guinguet, Eric Vergniol, Georges Raillon, Christophe Ruidavets, Richard Frileux, Christian Valero, Xavier Fabre, Fabienne Albert, Valérie Dumontet, Marc Palanques, Maité Sanchez-Schmid, Xavier Vasson, Nadine Escande

Membres excusés :

Régis Osmont, Laurent Moreno, Jacques Soppelsa, Vincent Blériot, Philippe Arcens, Peggy Fritsch

Séance de l'AM 15h/19h: quorum atteint

Membres présents :

Daniel Guinguet, Christophe Ruidavets, Nadine Escande, Mathieu Khedimi, Georges Raillon, Richard Frileux, Christian Valero, Eric Vergniol, Xavier Fabre, Colette Tignères, Michel Jourdan, Fabienne Albert, Marc Palanques, Valérie Dumontet.

Membres excusés :

Régis Osmont, Laurent Moreno, Jacques Soppelsa, Vincent Blériot, Philippe Arcens, Peggy Fritsch, Maité Sanchez-Schmid, Xavier Vasson, Jean Christophe Vergeynst, Jacques Jorda

ORDRE DU JOUR	RELEVE DE DECISIONS
Approbation du Procès-verbal du Comité Directeur du 15 juillet	Validé à l'unanimité
Introduction par le président et mode de fonctionnement	<p>Point de situation depuis 1 mois</p> <p>Beaucoup de travail en très peu de temps pour à la fois avoir un état des lieux réels de la situation de la Fédération, maîtriser les informations pour prendre les bonnes décisions et impulser le changement.</p> <p>Demande du Président d'une solidarité de tous, sans réticence, d'un état d'esprit de responsabilité et d'équipe et de se concentrer sur l'essentiel.</p> <p>Assurances : présentation des négociations entre le Président et Pierre Lafont qui ont abouti à la baisse des primes et à un engagement supplémentaire en sponsoring (cf tableau financier en annexe1)</p> <p>Alerte sur la situation financière</p> <p>Les premiers constats de l'audit font apparaître une situation financière très difficile pour laquelle le commissaire aux comptes risque de déclencher une procédure d'alerte.</p> <p>L'idée est de rebâtir sur une situation assainie. Des démarches en justice seront entreprises quand cela se justifiera.</p> <p>Une information sera présentée aux clubs et à l'ensemble de la fédération sur cette situation, en respect de l'engagement de transparence. Le commissaire aux comptes est informé que le Président Marc Palanques n'approuvera pas le bilan de l'ancienne équipe au 30 juin 2016.</p> <p>Il va falloir adopter une discipline stricte et des mesures de restriction budgétaire.</p> <p>Une première liste est faite.</p> <p>Chaque projet présenté par un département ou une commission devra avoir une proposition de financement assortie.</p> <p>Autre conséquence : le déplacement à la coupe du monde ? où on va chercher l'argent pour aller en Australie ? Un échange a eu lieu entre le Président et Tas Baitieri pour expliquer cette situation. Il faut que toutes les équipes de France</p>

	<p>soient invitées, sinon nous ne pourrons pas y aller.</p> <p>Un principe est déjà acté : Les dirigeants paieront leur déplacement</p> <p>Que fait-on de TECH XIII ?</p> <p>Demande de réévaluation du siège de Paris pour vérifier que le prix inscrit au bilan est juste, pour que cela n'aggrave pas le bilan. Cette évaluation aura lieu le 12 août 2016.</p> <p>Dettes des clubs : un tableau de relance des clubs a été fait. Chaque membre du comité directeur ira rencontrer les clubs de son périmètre pour envisager des solutions pour le paiement ou l'étalement des dettes des clubs. Le règlement des échéances d'étalement de la dette seront impérativement effectués sous forme de prélèvement. Ce travail sera coordonné par Fabienne Albert. Une alerte est donnée concernant certaines dettes qui correspondent « à du vent », certains clubs n'existant plus. Il conviendra également de vérifier les dettes des ligues et comités.</p> <p>Idée : Lancement d'un appel aux dons ou un financement participatif ou actionnariat populaire éligible aux déductions fiscales.</p> <p>Vérifier si la FFRXIII est bien déclarée d'utilité publique au ministère de l'intérieur d'intérêt public (L112-2)</p> <p>Mode de fonctionnement Objectif : efficacité et rationalisation Le président doit être en contact avec le Bureau Exécutif (Bureau Fédéral et présidents de département)</p> <p>Les présidents de commission sont chargés de véhiculer les informations verticalement vers leur président de département. Les Présidents de département partageront ces informations transversalement avec le Bureau Exécutif pour la prise de décision.</p> <p>Les clubs s'adressent au cadre technique par mail, en mettant en copie le président de la commission + le président du département.</p> <p>Chaque président de département doit définir le rythme de rencontre des commissions, en fonction des thématiques, en accord avec les présidents de commission.</p>
--	---

Le président du département doit être informé du calendrier des commissions dépendant de son département.

Frais de déplacement :

Des règles précises seront définies avec des formulaires afférents.

Demande préalable d'engagement de frais obligatoires

Une charte éthique sera rédigée

Régulation des mails : un mode de régulation devra être trouvé pour limiter le nombre de mails. Notamment il faut cibler les personnes en copie en fonction de la nature des mails.

Tout passe par le président de département, qui estime à qui il transmet.

Maitrise de la communication

Importance de maîtriser autant que l'on peut la communication.

Les journalistes s'adressent souvent directement à des personnes qu'ils connaissent.

Les Présidents de département et les membres du Bureau Exécutif peuvent communiquer dans le cadre de leurs délégations. Au moindre doute, il vaut mieux faire patienter le journaliste et vérifier les « éléments communicables ».

Les présidents des commissions peuvent également être sollicités pour communiquer des informations aux médias. Ils doivent impérativement valider avec le président de leur département les éléments à leur communiquer.

Régularité des instances :

Bureau Fédéral : 1 fois par semaine, à Carcassonne

Bureau Exécutif : 1 fois par mois, à Carcassonne.

A noter que pour pallier l'éloignement et les astreintes professionnelles des plus éloignés, il pourra être recouru à des moyens virtuels tels que Skype ou vidéo conférence.

Comités Directeurs : 1 par trimestre, à Carcassonne le plus souvent, mais il pourra aussi être parfois délocalisé.

Moyens humains

Proposition de faire un bilan des moyens humains dans les comités pour négocier du temps de mise à disposition pour des tâches fédérales si nécessaire, dans les périodes creuses.

Licences :

Nadine Escande sera le binôme d'Yves Thouilleux.

Echanges sur ce qui sera présenté aux clubs d'Elite 1 et 2 à la réunion de 11h00	Validation du comité directeur de porter à connaissance des clubs les informations à même de leur faire mesurer la situation délicate dans laquelle se trouve la Fédération, notamment sur le plan financier, pour respecter un des engagements de campagne concernant la transparence. Relation aux clubs : Attentes des calendriers des compétitions. Une communication sera faite pour faire patienter.
Points par les Présidents des Départements	Voir annexe 2
Validation des présidents de Commission et binômes	Voir annexe 2
Validation de la composition des Commissions (pour autant que ce soit possible) <i>Sur ces 2 points, il est demandé aux Présidents de Département de travailler les propositions avec les présidents de Commission pressentis lors de la réunion pré-Comité Directeur du 15 juillet.</i>	Voir annexe 2 Pas de décision sur les modalités d'un appel à candidature
Validation de la composition des Commissions Disciplinaires	Il est demandé à Vincent Blériot, Christophe Ruidavets et Nadine Escande de faire une proposition de composition de l'ensemble des commissions disciplinaires, avec les modalités de fonctionnement, la fréquence des réunions, les lieux etc...
Délégations du Comité Directeur au Bureau Exécutif	Article 17 RI Le comité directeur peut par délibération spéciale prise à la majorité des 2/3 de ses membres, déléguer tout ou partie de ses attributions dans un domaine particulier : Au Bureau Exécutif ou à tout comité créé en son sein / à tout membre du comité directeur / à des délégués généraux / à des commissions spéciales dont le président est nommé par le comité directeur et les membres agréés par lui / aux ligues et comités. Adopté à l'unanimité.
Examen des règlements généraux de la fédération et de la LER et des instructions financières	Un séminaire du bureau exécutif est fixé les 27 et 28 aout à Carcassonne, avec la participation d'Yves Thouilleux, Philippe Dallongeville et le nouveau DTN s'il est nommé d'ici là. Toutes les décisions sur la réforme des instructions financières, règlements généraux, règlement de la LER, calendrier, modalités de travail, la validation de la composition des commissions notamment les disciplinaires, anticipation du rétro planning de la saison avec les temps forts... Ce choix a été fait pour privilégier le travail en commun et aborder la saison avec pour chacun une feuille de route claire.

Questions diverses :	
Proposition du CNOSF concernant le dossier de l'AS CARCASSONNE	Suivre avis du CNOSF mais en expliquant qu'on ne peut pas réunir la CCGACE avant le 30 juillet, car en attente de constitution suite aux élections. Affaire suivie par Vincent Blériot.
Ligue PACA	Proposition de saisir le CNOSF Réalité de la situation Si le document octroyant la subvention stipule clairement qu'elle ne peut être reversée à la FFR XIII, alors la Fédération abandonnera les poursuites. Vincent Blériot suit l'affaire.
Statut Contrat professionnel	Un contrat pro est sur 12 mois. La somme globale du contrat peut être lissée sur 12 mois. Question : les contrats de 12 mois sont-ils renouvelables ? Cf. réponse par Mathieu Khedimi en lien avec Vincent Blériot.
DTN	La mission de Patrick Pedrazzani, DTN en exercice, a pris fin le 02 juillet avec le renouvellement du comité directeur et l'élection d'un nouveau président. Le ministère demande quelle est la position du Président : renouvellement de Patrick Pedrazzani ou appel à candidature pour un nouveau DTN. Le Président informe le comité directeur que Patrick Pedrazzani a été reçu 2 fois, au cours de 2 entretiens de plus de 2 h chacun, auxquels participaient également le vice-président et la secrétaire générale. A l'issue de ces entretiens, le Président, le vice-président et la secrétaire générale ont constaté que le profil de Monsieur Pedrazzani ne correspondait plus au projet et à la nouvelle dynamique que nous voulions mettre en œuvre. Le Président exprime donc sa volonté de ne pas renouveler M.Pedrazzani et de demander au ministère de lancer un nouvel appel à candidature. La discussion s'engage, assez contrastée et avec des positions tranchées. Certaines inquiétudes sont exprimées sur le fait que le ministère pourrait en profiter pour réduire le nombre de postes de cadres mis à disposition de la fédération.

	<p>A l'issue de la discussion, le Président demande un vote sur le renouvellement de Patrick Pedrazzani</p> <p>3 pour 6 abstentions 5 contre</p> <p>Décision</p> <p>Le Président signifiera au ministère qu'il ne renouvelle pas Patrick Pedrazzani et qu'un appel à candidature doit donc être lancé.</p> <p>Les objectifs et le descriptif de la mission que nous attendons du DTN sera rédigée en lien avec Mathieu Khedimi, Colette Tignères et Vincent Blériot, les présidents de département concernés.</p> <p>2 pistes à explorer :</p> <p>Voir si on peut prolonger Patrick Pedrazzani jusqu'en décembre pour une éventuelle transmission.</p> <p>Evaluer le risque de non renouvellement d'autres postes en cas de recrutement par voie interne.</p>
Equipes de France	<p>Résiliation contrat de Richard Agar</p> <p>Mi-août, un appel à candidatures sera diffusé aux clubs, ligues, comités et cadres techniques.</p> <p>Une commission se réunira pour recevoir les candidats et statuer. Elle sera composée de : Président de la FFRXIII, Président du département haut niveau, Président de la commission équipes de France, 1 représentant des entraîneurs qui n'aura pas postulé, le Président de la LER</p> <p>+ à tour de rôle en fonction des catégories, le/la président(e) des commissions concernés (XIII fauteuil, féminines, CNJ pour les U16)</p>

La Secrétaire Générale,

Valérie DUMONTET

Le Président,

Marc PALANQUES

ANNEXE 1 : REVISION DU TARIF DES ASSURANCES

CATEGORIES	Tarif 2015/16	suite appel d'offres ancienne Présidence	Tarif 2016/17 suite appel d'offres - Super League	NOUVEAU Tarif 2016/17 revu FFRXIII France	Tarif 2016/17 revu - Super League	NOUVEAU Tarif 2017/18 Revu FFRXIII France	Tarif 2017/18 - Super League
1 loisir junior	11,22 €	24,81 €		16,69 €		17,08 €	
1 loisir enfants	2,40 €	4,93 €		3,30 €		3,39 €	
1 loisir senior	11,20 €	24,81 €		16,63 €		17,08 €	
2 compét junior	22,64 €	49,95 €		33,48 €		34,39 €	
2 compét enfants	4,95 €	9,93 €		6,66 €		6,84 €	
2 compét senior	22,64 €	49,95 €		33,48 €		34,39 €	
2 dirigeant	6,35 €	13,89 €		9,31 €		9,56 €	
2 loisir junior	12,02 €	28,81 €		19,04 €		19,56 €	
2 loisir enfants	3,52 €	7,92 €		5,31 €		5,45 €	
2 loisir senior	12,02 €	28,81 €		19,04 €		19,56 €	
2 pro	315,17 €	694,44 €		465,49 €		478,13 €	
2 pro sérenté	369,84 €	819,44 €		549,27 €		564,19 €	
3 compét junior	25,14 €	55,56 €		37,24 €		38,25 €	
3 compét enfants	5,85 €	14,86 €		9,96 €		10,23 €	
3 compét senior	25,14 €	55,56 €		37,24 €		38,25 €	
3 compét senior sérenté	34,25 €	76,39 €		51,20 €		52,60 €	
3 dirigeants	9,66 €	19,44 €		13,03 €		13,38 €	
3 dirigeants sérenté	13,91 €	29,17 €		19,55 €		20,08 €	
3 loisir junior	15,04 €	34,72 €		23,27 €		23,91 €	
3 loisir enfants	4,67 €	9,93 €		6,66 €		6,84 €	
3 loisir senior	15,04 €	34,72 €		23,27 €		23,91 €	
3 loisir senior sérenté	19,29 €	44,84 €		29,79 €		30,60 €	
3 pro	382,85 €	833,33 €		558,58 €		573,75 €	
3 pro sérenté	492,20 €	1 062,50 €		712,20 €		731,54 €	
premium loisir junior	75,18 €	162,50 €		108,92 €		111,88 €	
premium loisir enfants							
premium loisir senior	75,18 €	162,50 €		108,92 €		111,88 €	
premium loisir senior sérenté	96,44 €	238,89 €		160,13 €		164,48 €	
premium compét junior	135,34 €	298,61 €		200,16 €		205,60 €	
premium compét enfants							
premium compét senior	135,34 €	298,61 €		200,16 €		205,60 €	
premium compét senior sérenté	171,79 €	659,73 €		442,22 €		454,23 €	
premium dirigeant	46,79 €	99,24 €		66,52 €		68,33 €	
premium dirigeant sérenté	68,05 €	140,90 €		94,45 €		97,01 €	
premium pro	757,92 €	1 756,94 €		1 177,68 €		1 209,67 €	



ANNEXE 2 : REPARTITION DEPARTEMENTS ET COMMISSIONS

Départements et Commissions	Binômes	REFERENT PERMANENT
FORMATION INITIALE	Colette Tignères / Eric Vergniol	
Formation des premiers pas aux benjamins	Georges Raillon / Jean Claude Nadaud Membres :	
Formation des éducateurs Question de la formation aux premiers secours, quels financements, estimation autour de 50€. Cf commission médicale. Négociation groupées interligues ? mais il pourrait y avoir un problème pour obtenir les attestations formation premiers secours. Projet de faisabilité d'une formation interne sous l'égide de la commission médicale en cours. Piste d'une formation validée par la ffr13 ? voir l'efficacité sur un terrain « avoir le geste qu'il faut » + qu'avoir un diplôme. Dotation 1 ballon / 1 enfant : 5000 licenciés des premiers pas aux benjamins. 8€ par ballon. 4400 taille 3 et 1000 taille 4 Arbitrage : 500€ minimum par équipe minimes et cadets par an + les déplacements ça dépend les distances. Former un agent de développement pour former des éducateurs d'école de rugby. Communiquer sur le fait que même un parent peut faire éducateur	En attente du DTN et des cadres techniques Membres :	

CNJ Constitution officielle à voir dans les statuts Calendrier minimes et cadets à valider Cf voir ce que le congrès a annulé pour les minimes et les cadets et Voir à réactiver la proposition de la CNJ	Eric Vergniol / Georges Raillon Membres :	
COMPETITION ET HAUT NIVEAU	Mathieu Khedimi / Jacques Jorda	
Equipes de France	Mathieu Khedimi / Jacques Jorda + pdt commission concerné Membres :	
XIII fauteuil Une mise au point sera faite avec Cyril Torrès concernant les modalités de travail. Décision politique à prendre sur le XIII fauteuil, sur la polyvalence de ce sport Préparation de la coupe du monde Il faut un budget Sur stage EDF XIII fauteuil du 11 septembre, surseoir pour voir le projet et les financements. Proposition de la transformer éventuellement en réunion de travail pour repartir sur de bonnes bases. Contact sera pris avec Robert Fassolette.	Michel Jourdan / Cyril Torres Membres : Richard Frileux, Patrick Gorinat, Patrick Barbier, Jean-Jacques BEDUE	
Arbitrages et délégués Voir le Cahier des charges de M.Alibert	Richard Frileux / Yves Cabanne Membres :	

CNJ (minimes cadets) Cf. F.Chautard et X.Vasson.	Eric Vergniol / C NJ Membres :	
Fédérale DN promotion juniors et séniors Laissez en l'état le calendrier et faire évoluer les autres années. Lancer le championnat DN1 et fédérales Début mi-octobre	Daniel Guinguet / Alain Sablayroles Membres : Claude Houbloup	
Féminines Peggy Fritsch, excusée, a rédigé un document d'étape transmis avant la réunion. Il est joint au procès verbal.	Peggy Fritsch/ Delphine Lacoste Membres : Christophe Boutet	
Scolaires et universitaires Montpellier, Avignon, Paris « simulacre de championnat » discussion sur la sélection des équipes. Réunion des staffs qui composeront l'EDF	Michel Jourdan / Guillaume Stocklin Membres :	
LER et OBJECTIF LIGUE	Philippe Arcens	
Objectif Ligue	Jacques Soppelsa / Marc Palanques Membres :	
LER	Composition et procédure spécifique. Appel à candidatures	
Anciens internationaux	Laurent Roldos	
DEVELOPPEMENT ET REGLEMENTATION Un document a été rédigé pour ce département présenté par Christophe Ruidavets. Il sera joint au PV.	Vincent Blériot / Christophe Ruidavets	

Réglementation juridique	Vincent Blériot Membres :	
Développement	Christophe Ruidavets	
MEDICAL Budget fléché ministère des sports pour la commission médicale Voir les économies possibles Vérifier qu'on a bien demandé la subvention spécifique Question de la liste des joueurs de haut niveau (DTN) Mécénat médical autorisé.	Xavier Fabre/ Audrey Woelfing	
dopage	Eric Guiu/Christian Valéro pdt Membres :	
Haut niveau équipes de France	Audrey Woelfing / Anthony Pech, Christian Valero / Membres :	
Structuration générale Suivi Médical Réglementaire, Commission achat produits pharmaceutiques groupement d'achat Lien avec d'autres commissions pour faire le lien ex formation, apprentissage des protections, préventions, formation secours... Obj labellisation or dans toutes les écoles de rugby Transfert de compétences pour limiter le besoin de médecin : donner le droit à un infirmier / infirmière d'être sur le terrain, sous responsabilité de la commission médicale et sous conditions. Cf assurances Sport et santé. Projet de réhabilitation des personnes âgées par la pratique du rugby, déjà en cours. Recherche de projets.	Xavier Fabre / Audrey Woelfing Membres :	
ORGANISATION	Xavier Vasson / Membres : Nadine Escande	

COMMUNICATION et RELATIONS PUBLIQUES	Marc Palanques / Maité Sanchez-Schmid Membres :	
<p>Commissions disciplinaires Chaque organe disciplinaire se compose de 5 membres au moins. Tout organe disciplinaire est composé en majorité de membres n'appartenant pas aux instances dirigeantes. Nul ne peut être membre de plus d'1 de ces organes.</p> <p>Maitre Morata touchait des émoluments au coup par coup selon les affaires, et il a touché 2 x 1400 € pour des affaires qu'on lui a confiées. Les membres de la LER n'ont que des frais de déplacement à rembourser mais ils y ont renoncé</p> <p>4/ - fréquence de réunion pour les différentes commissions de discipline La Commission Nationale de Discipline: toutes les semaines, une pause durant les fêtes de fin d'année où il y a moins de matches La LER : toutes les semaines, une pause durant les fêtes de fin d'année où il y a moins de matches Cion d'Appel : elle se réunissait selon les dossiers à traiter - la qualité des membres actuels : pour la Commission Nationale de Discipline, tous des retraités de la fonction publique</p> <p>Pour la LER et la Cion d'Appel, je ne les connais pas tous, c'est Yves qui aurait pu vous le dire, mais Roger CARLES est retraité, mais je ne peux pas vous en dire plus, je pense que Nadine ESCANDE est également retraitée, mais je n'en suis pas sur</p>	Il est demandé à Vincent Blériot, Christophe Ruidavets et Nadine Escande de faire une proposition complète sur l'ensemble de ces commissions.	

Commission Nationale de Discipline : D.N, Fédérale, XIII fauteuil, Féminine, Jeunes. Siège à Paris 1ère et seconde instance pour les dossiers d'appel régionaux (ligues)		
Commission de discipline de la LER Siège à Toulouse 1ère instance	Nadine Escande	
Commission supérieure d'appel : Siège à Toulouse Seconde instance	Vincent Blériot + un pôle de juristes	
Commission des mutations Siège à Paris		
CCGACE (sanction des clubs élite) 1ère instance.		
Commission d'appel de contrôle de gestion et d'assistance des clubs élite Seconde instance		
Commission lutte contre le dopage 5 membres titulaires et 5 suppléants choisis en raison de leur compétence. Au moins 1 membre avec des compétences médicales et 1 au moins avec des compétences juridiques. Les membres ne peuvent pas être membres des instances dirigeantes de la FD, ni des professionnels de santé chargés de l'équipe de France.		

PV REUNION AVEC LES CLUBS ELITE 1 ET 2, et LES CLUBS PROFESSIONNELS

Propos introductifs	<p>VOIR Power point JOINT</p> <p>La réunion a été participative, respectueuse et riche. Marc Palanques souhaitent que les clubs fassent remonter par mail les points qui leur semblent positifs, négatifs, les améliorations, des propositions...</p>
Présentation et échanges sur le calendrier 2016/2017	<p>Les propositions initiales ont été modifiées comme suit après discussion avec les clubs :</p> <p><u>Ces règles s'appliqueront pour élite 1 et 2 :</u></p> <p>Qualification : Les 6 premiers sont qualifiés pour les phases finales</p> <p>Limiter le temps de pause pour les 2 premiers.</p> <p>Comptage des points en championnat :</p> <p>Victoire 3 – défaite 0</p> <p>En cas de match nul à la fin du temps réglementaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1) Une prolongation de 2 X 10 minutes, 2) application de la règle du point en or, l'équipe qui marque remporte la victoire et fin du match, 3) Si le score est nul à l'issue de la prolongation, 2 points seront attribués à chaque équipe. <p>Bonus défensif : 1 point de bonus sera attribué à l'équipe défaite si l'écart au score avec l'équipe vainqueur est inférieur à 12 points.</p>

Equipes Féminines :

2 points de bonus si une équipe est engagée en compétition et qu'elles finissent la saison, et en fin de saison, pour récompenser en fin de saison les clubs qui ont fait l'effort.

Elite à VII : pas convaincant. Imposé sans réflexion. Frais supplémentaires.

Réfléchir à une autre forme VII et IX Logique à développer autour du IX. Notamment pour relancer des équipes pour redémarrer des histoires dans la perspective de développement.

Magic Week-End : 1 journée de + que le championnat.

Ok maintien le dédommagement par club.

Programme des matchs fixé par le responsable des calendriers.

Equipes Juniors :

ELITE 1 : - 2 points au classement de l'équipe d'Elite 1 du club qui n'engage pas une équipe Juniors Elite.

ELITE 2 : pour récompenser les clubs qui ont fait l'effort, bonus de 2 points au classement de l'équipe d'Elite 2 du club qui engage et maintient en compétition une équipe juniors.

L'objectif à terme est que tous les clubs d'Elite 2 engagent une équipe juniors.

Challenge Aillières : ok maintenir mais une autre formule

Questions des rétrocessions pour les finales.

Questions des juniors nationaux

	<p>Intervention B.Guasch</p> <p>Se félicite que les 2 clubs professionnels soient associés</p> <p>Réunion de concertation avec les clubs Elite et la Fédération.</p> <p>Rencontrer N. Wood</p> <p>Statut jeune joueur</p> <p>Garde fous par rapport aux anglais</p> <p>Composition de la LER</p> <p>Ajouter un représentant des arbitres</p> <p>Faire un cahier des charges de la LER (ce qu'attend la FD de la LER) et sur cette base faire un appel à candidature pour la présidence.</p> <p>Ok pour accepter la demande qu'une équipe Junior de Marseille intègre l'Elite 1 en année de transition, avec maintien des nationaux.</p> <p>Il y aura 12 équipes élite juniors</p> <p>Demande de Mutualisation des équipements avec des équipementiers en favorisant les partenaires de la FD.</p> <p>Problème avec un contrat signé avec la marque ERREA qui lie la FFFRXIII jusqu'à fin 2017.</p>
--	---

PIECE JOINTE : Power point

Féminines – Document établi par Madame Peggy Fritsch.

Monsieur Le Président et Mesdames et Messieurs les membres du comité directeur de la fédération française de Rugby à XIII,

Je viens par ce courrier m'excuser pour mon absence à la réunion du samedi 30 juillet due à des obligations professionnelles auxquelles je ne peux déroger.

Je souhaite profiter de ce courrier pour vous faire part du travail qu'a été le mien lors de ces 15 derniers jours au sujet des féminines.

J'ai tenté de contacter Mr Christophe Boutet qui ne m'a pas appelé mais a répondu par le biais de « Messenger » où il m'explique je cite « être plein de questionnements quant à un engagement officiel et renforcé au sein de la commission des féminines d'autant qu'à ce jour je viens de prendre des responsabilités financières au sein du club de Montpellier 13 et que la question devrait fortement m'accaparer. » Dont acte.

De plus je reste dans l'attente d'une réponse de Melle Lacoste Delphine que j'ai également sollicitée.

J'ai pu échanger avec Mr Dupuy Laurent, jusqu'alors sélectionneur de l'EDF féminines afin de faire avec lui un état des lieux de sa sélection.

M. Janzac, M. Thouilleux et Mme Biechel, que je remercie vivement de leur réactivité ont quant à eux envoyé tous les documents relatifs aux travaux de la commission jusqu'alors effectués.
Voici donc un bilan de toutes les informations récoltées.

Dans un premier temps, il me semble que l'urgence est l'EDF en vue de la coupe du monde et de sa préparation.

Quel sélectionneur ?

Quel encadrement ?

Les stages de préparation (un prévu début septembre) et diverses rencontres internationales prévues en octobre sont-ils toujours d'actualité ?

Les réponses à ces interrogations sont un préambule nécessaire à la programmation de la saison pour la catégorie séniore.

Je crois également qu'il serait nécessaire de se positionner sur la place de la pratique féminine au sein de notre fédération, si elle est (ou pas) une priorité afin de définir les moyens à la fois techniques (DTN, cadre d'état....) et financiers afin de continuer à développer cette pratique et de consolider la pratique de haut-niveau.

Ce cadre étant enfin posé quelques idées sont ressorties de mes réflexions :

-La pratique féminine ne doit pas faire l'objet d'aménagements de règlements qui ne sont là que pour satisfaire chaque club. Pour avoir une EDF performante, nous devons avoir un championnat Elite qui se joue à 13 et plus à 9 ou à 11 comme cela a été trop souvent le cas d'autant que 7 à 8 clubs ont la capacité au niveau du nombre de licences de tenir ce rang. La pratique féminine doit absolument être tirée vers le haut et jusqu'à maintenant ce fut plutôt l'inverse.

-La fameuse règle des 2 points a été une usine à gaz puisque la seule condition était d'avoir 7 licenciées au 31 décembre ce qui n'a rien apporté au niveau de la compétition. Cette règle, si elle est conservée, doit absolument être assortie d'un engagement dans la division qui permet aux équipes de jouer à 7 ,à 9 ou à 11 afin de ne plus avoir d'équipes fictives et surtout de permettre aux clubs de rentrer véritablement dans un dynamique de développement de la pratique féminine.

-Jusqu'alors une joueuse minime avait la possibilité de jouer dans une équipe minime masculin. Dans la mesure où il existe une catégorie minimes/cadettes avec un championnat de France qui comportera au moins 6 équipes la saison prochaine, il me semble que cet aménagement doit être supprimé. Là encore, il faut inciter les clubs à constituer des équipes surtout quand la catégorie existe. De plus, cette possibilité me semble dangereuse au vue des différences physiques entre les adolescents féminins et masculins dans cette catégorie d'âge.

-Il faut renforcer la formation du corps arbitral et des délégués sur les règles du rugby à 13 féminins qu'ils ont parfois du mal à maîtriser.

-Nécessité également d'avoir un encadrement formé aux spécificités de la pratique féminine. Pour ce qui est de la mise en place de la saison 2016/2017, tant en séniors qu'en minimes/cadettes, une ébauche de calendriers avait été effectuée qui était largement établi en fonction de programme de l'équipe de France. Je pense que si cela est confirmé cette prévision est raisonnable.

Il me semble que dans le cadre du développement, la mise en place d'inter-ligues séniors et minimes/cadettes seraient une bonne chose mais cela nécessitera sûrement une participation financière fédérale afin d'atténuer le surcoût pour ces organes que représentera la participation à ces inter-ligues.

Pourquoi ne pas réfléchir également, toujours dans cet esprit d'incitation pour les clubs de créer des équipes féminines, à diminuer voir annuler les coûts des licences ?

Je joins à ce courrier le prévisionnel des équipes féminines pour la saison prochaine et le canevas de la saison.

Tout ceci représente un état des lieux de la pratique féminine et un support de travail de la commission des féminines. Mais il serait bien que tout cela soit placé dans un cadre où le rôle de cette commission soit défini. En effet quid du budget alloué, quid de l'équipe technique (le DTN est-il reconduit ou pourra-t-on en choisir un autre vu le manque de résultats probants) et surtout quid de l'équipe de France : sera-t-elle à la charge de cette commission ou d'une autre commission, le sélectionneur est-il reconduit ?

Ce sont des questions qui pressent et que tous les intéressés commencent à poser.

J'ai pleinement conscience que tous les dossiers sont urgents mais le travail que j'ai commencé à entreprendre ne tient plus qu'à la mise en place d'un cadre à l'intérieur duquel on pourra travailler et surtout l'urgence est de savoir quelles marges de travail pourrons-nous avoir.

Sachez mon regret de ne pouvoir être parmi vous ce samedi mais je vous assure de mon investissement auprès de vous et je pense comme nous l'a demandé notre Président être au travail pour tenter de faire avancer notre discipline.

En espérant vous revoir très vite, Treizamicalement

Peggy Fritsch